

Journal de Saint-Louis

Contact : journal-sl@saint-louis29.net

Novembre 2017 n°17

Au sommaire de ce numéro

Le séjour solidaire à Haiti (page 2)
Un atelier Slam en 3A (page 3)
Le métier d'AVS (page 4)
La pose des barrières au collège (page 5)
Quelques infos rapides...

LE COLLÈGE PASSE EN MODE NUMÉRIQUE

Saint-Louis passe en mode numérique !!! tablettes, caméras 360°... plein de nouvelles technologies qui font que le collège est labellisé « collège numérique » !!!

Cette année, M. Pichon, directeur adjoint, a pour projet de « numériser » le collège. En effet, toutes les classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} vont progressivement être équipées de tablettes (des Ipad d'Apple). Pour l'instant seulement le bâtiment des 6^{ème}/5^{ème} est équipé



en wifi, et les 6^{ème} peuvent utiliser des tablettes en travaillant par groupe de deux. Le bâtiment 4^{ème}/3^{ème} sera équipé en wifi et en tablettes d'ici 2-3 ans. Les tablettes ont un coût, il faut donc du temps pour équiper tout le collège.

Avoir des tablettes en classe est, d'après le directeur adjoint, plus pédagogique : cela facilite l'acquisition des compétences, c'est plus ludique et ça intéresse davantage les élèves. Grâce à ces tablettes, on peut faire par exemple des vidéos, c'est plus simple que des documents papier. L'utilisation de ces tablettes doit être raisonnée et réfléchie. Le but n'est pas non plus de les utiliser tout le temps ! Des applications sont déjà téléchargées. Ces tablettes pourront être utilisées dans toutes les matières. Les professeurs auront eux aussi des tablettes pour contrôler ce que font les élèves. Ils pourront aussi décider de montrer à la classe le travail effectué sur chaque tablette grâce au vidéoprojecteur.

Il y a aussi l'acquisition d'une « caméra 360° ». Il est ainsi possible de filmer un lieu à 360° et de le visionner sur une tablette. En déplaçant la tablette, les élèves auront l'impression d'être dans le lieu.

Prochain objectif : équiper le collège de casques à réalité virtuelle !

Fanny L'HELGOUALCH et Maïwen de SAINT LEGER

VOYAGE SOLIDAIRE EN HAÏTI

Du 14 au 30 Octobre 2017, 15 lycéens sont partis à Haïti accompagnés de M. Lautrou, Mme Bothorel et Mme Maxant. Pour préparer ce voyage solidaire, différentes actions ont été réalisées : collecte de ferraille, vente de pizzas, actions cadeaux au magasin Malice de Chateaulin. Les élèves ont aussi participé à un stage pour se préparer psychologiquement.

Sur place les élèves ont été confrontés à un véritable choc culturel. Le pays est très beau, avec des paysages magnifiques, mais il y a beaucoup de pauvreté et les villes sont polluées. Dans les écoles les jeunes sont en uniforme. Les personnes parlent le français créole.

Ils ont passé une semaine dans une école à Jacmel, et ont fait des jeux, du sport, de la lecture, et d'autres activités avec les enfants. La deuxième semaine s'est déroulée à Port au Prince au CENA (Centre Éducatif Noël des Anges) où différentes activités étaient aussi organisées.

Les élèves ont trouvé le voyage très enrichissant, cela leur a donné une autre réalité de la vie.

Loeiz Brung



Des enfants ont réalisé le drapeau d'Haïti



Les jeunes de St Louis prennent la pose avec les haïtiens

LE SLAM, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les 3^{ème}A ont reçu la visite d'un slameur...Alexandre Capitaine !

Le Slam a pour racine la poésie, mais sur fond rythmique, c'est une discipline artistique. Pour Alexandre, le slam n'est pas que de la poésie, c'est aussi "son oxygène", ce qui lui permet de vivre et de partager sa passion. Il voyage à travers le monde pour justement la partager. Il est poète, réalisateur, écrivain...son prochain livre sortira l'année prochaine. Il parlera plus précisément de la guerre. Ses six autres livres sont plus poétiques.

Avec les 3^{ème}A, il a animé un atelier d'écriture pendant deux heures. La première heure était consacrée à un travail d'écriture individuel, et la deuxième à un temps d'écriture en groupe sur un thème libre. Les élèves ont été très appliqués, et ont partagé avec la classe des textes riches.



Photo : capitainealexandre.com

L'atelier « Slam » se déroulait au CDI, dans le cadre du cours de Français avec Mme Mélusine Oules

Résultats sportifs...

42 élèves du collège et du lycée ont fait le déplacement au régional de cross. Toutes nos félicitations à l'équipe cadette filles qui se qualifie pour le championnat de France qui aura lieu le samedi 16 décembre. Il y aura également en individuel Tom JAGER (TES) qui s'est qualifié en terminant 7ème !

- Marie TARDIVEL (1S2) 7ème (Qualifiée en individuelle et en équipe)
- Julie LE MOAL (2nde 4) 27ème
- Valentine HUAULT (1L) 43 ème
- Marion PORHEL (1ES) 46 ème
- Marina CORRE-TERRENTE (2nde3) 52ème

Olivier Tanneau

AVS : un métier d'avenir ?

Nous avons interviewé Michaela, l'AVS (assistante de vie scolaire) d'un élève de troisième, afin de comprendre son métier. Un métier récent, dont les statuts datent de 2005.

Quel est le but du métier d'AVS ?

Accompagner un élève en difficulté pour qu'il s'intègre dans une classe et l'aider à devenir autonome

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

Pour le côté soutien et humain, pour aider des jeunes

Quelle études faut-il faire pour devenir AVS ?

Avant il n'y avait pas besoin de faire des études, il fallait de la patience et de l'empathie, de petites formations étaient organisées pendant l'année. Mais depuis deux ans il faut passer le DEAES (diplôme d'état d'accompagnement éducatif et social).

Peut-on tisser des liens avec les jeunes ?

Oui, en partie. Il est important d'installer une relation de confiance et d'écoute, mais on ne doit pas trop s'attacher.

Passez-vous toute la journée avec votre jeune, ou est-il parfois tout seul ?

Suivant les jeunes, les AVS ont un temps de présence différent (de 12 heures à 29 heures). L'élève est seul dans certaines disciplines.

Que vous apporte le métier d'AVS ?

C'est très valorisant de savoir qu'on aide. On se sent grandir. C'est très enrichissant intellectuellement et humainement

Quelle aide apportez-vous à votre jeune ?

On peut lui servir de secrétaire, l'aider à se concentrer, vérifier qu'il a tout son matériel, l'aider à s'organiser, à se concentrer, et à suivre le cours.

Des barrières dans la cour du collège : pourquoi ?

La pose des barrières dans la cour des 6e/5e a soulevé bien des questions. Le directeur, M. Jean Guéguen, a accepté de répondre à nos interrogations.

Les barrières ont été installées pour des raisons de sécurité, pour contrôler les entrées et sorties dans l'établissement. Il n'y a pas de loi qui oblige à le faire, mais disons plutôt que c'est conseillé. C'est important car, comme le signale M. Gueguen, "on vit actuellement dans un monde mouvementé". Quelques détails sur le fonctionnement des barrières : Le portail coulissant ne sera ouvert que le matin et le soir au passage des cars. Le petit portail près de l'accueil est électrique, mais sera ouvert toute la journée (très utile pour les élèves en retard...).

Et bien sûr le meilleur pour la fin...DES BANCS !!!!!!! (explosion de joie !) et oui chers lecteurs, il y aura des bancs supplémentaire dans la cour ! Ils ont été enlevés avec l'installation des barrières.

Alice / Mathilde / Marylou

